

Thierry Paquot
E.A.P.L.D., Nanterre

L'ESPACE DE LA PAROLE

Réflexion sur deux modèles historiques d'espace public

« *Les paroles s'envolent, les écrits restent* » a-t-on coutume d'affirmer... Rien n'est moins sûr. Il y a des mots qui frappent pour la vie, qui blessent et qui guérissent, qui tourmentent et qui caressent. Tout dépend de qui parle et d'où il parle. Réfléchissant sur le rapport complexe entre le lieu (son architecture, son environnement, construit ou non) et l'impact de la parole (entendue à la fois comme *médium*, *médiat*, *média* et *médiation*...) je prendrai deux exemples dans deux sociétés bien différentes afin de mieux faire ressortir la nature même du lien entre *espace* et *parole*. Le premier exemple concerne l'espace liturgique et vise à étudier, au cœur de l'univers médiéval, la place du prêche dans la vie sociale de la cité. Il conviendra alors de rappeler les analyses de Louis Bouyer, d'Yves Congar, de Marie-Madeleine Davy, de François-Dominique Boespflug, de Jacques Le Goff et de Jean-Claude Schmitt avant d'examiner les répercussions, les échos, de ces paroles commentant *La parole* dans « *La vie politique collective* » (expression volontairement imprécise tant la réalité du fait politique de l'époque échappe à la conceptualisation des sciences politiques actuelles...).

Le second exemple, plus rapidement évoqué, écouterà les bruits de la rue au milieu du XIX^e siècle, et les propos de café. L'esprit frondeur, l'élaboration d'utopies, la contestation de l'ordre social, l'examen des réformes à apporter, tout cela caractérise la culture populaire des faubourgs. La rue et ses estaminets constituent un espace public, sélectif et ségréatif, au sein duquel se construit le *sens commun* du discours démocratique de l'époque. Les travaux des historiens (M. Agulhon, G. Duveau, J.-M. Goulemot, etc.) des philosophes (W. Benjamin,

R. Caillois, etc.) des romanciers et témoins de l'époque serviront de *corpus* à notre réflexion. Enfin l'étude comparative permettra de dégager les écarts et les invariants, les différences et les ressemblances dans l'acte de *prise de parole* dans un espace particulier : la ville.

La voix de Dieu

*« Elle allait hériter de la Grèce et de Rome,
Elle allait hériter du monde occidental
Et des paroles perdues au large des histoires
Et des antiquités du monde oriental »*

Ainsi Péguy évoque-t-il la cathédrale, ce vaisseau de pierres échoué au cœur des villes médiévales.

En en faisant une héritière, Péguy veut montrer le lien qui existe entre cette chrétienté occidentale et le passé oriental dont elle procède. Le lien s'inscrit aussi bien dans l'architecture religieuse que dans l'usage d'un bestiaire aux symboles aujourd'hui déchiffrés, ou dans la définition même de la religion.

Michel Clévenot¹ rappelle fort opportunément les trois étymologies du terme latin *religio* : il y a bien longtemps, selon Marcel Mauss *« les religions étaient des nœuds de paille »*, des nœuds pour édifier des ponts, d'où *pontifex*, le bâtisseur de ponts, pour désigner le pape, le souverain pontife des catholiques ; puis, selon Cicéron, *religio* signifie « scrupule » et désigne l'attitude de respect envers l'*ordre des choses*, l'harmonie de l'univers ; enfin le sens chrétien tel que le présente Lactance, après Tertullien, *« religio a été tiré du lien de la piété, parce que Dieu se lie l'homme et l'attache par la piété »*. Mais on peut aussi penser la religion comme la liaison, la communication entre la Terre et le Ciel, entre le temporel et le spirituel, entre l'Homme et Dieu... La religion peut être l'expression de la foi en une croyance que l'on ne cesse de renouveler.

Selon le *Dictionnaire de théologie catholique*², la liturgie peut se définir comme *« le culte public et officiel que l'Eglise chrétienne rend à Dieu »*. Ainsi la liturgie *« comprend des gestes, des paroles, des attitudes, des actes et des rites qui ont tous une portée théologique »*. Mais, évidemment, dans l'Eglise chrétienne, *« ce sont surtout les paroles employées avec ces gestes et ces rites qui doivent attirer l'attention des théologiens »*. La parole du prêtre, mais aussi celle des pratiquants. Bossuet, dans son *Instruction sur les états d'oraison*, confirme que le principal instrument de la tradition de l'Eglise, ce sont les *prières*.

Une liturgie et un lieu

Dans les *Origines du culte chrétien*, Monseigneur Duchesne précise que *« la liturgie chrétienne procède, pour une très large part, de la liturgie juive et n'en est même que la continuation »*. Preuves en sont, par exemple, l'usage de l'Ancien Testament et l'adoption des

deux principales fêtes religieuses, Pâques et la Pentecôte. Architecturalement, l'église succède bien à la synagogue comme nous le verrons. Mais avant, présentons succinctement les grandes étapes de l'évolution de la liturgie.

— Avant le IV^e siècle, les rites sont la simplicité même et varient d'un lieu à l'autre. Saint Paul en est la figure principale, avec la parole *improvisée*. Lors d'exorcismes, dont le but est toujours, selon le *Dictionnaire*, « de faire comprendre au fidèle qu'il est arraché à la puissance du démon; on lui fait apprendre le Pater et le symbole; on lui livre les Evangiles ».

— Avec Constantin, le christianisme sort de la clandestinité, de la répression, de la persécution et accède au rang de religion officielle. La liturgie demeure très diverse, au sein même des deux Eglises, celle d'Orient (Jérusalem, Antioche, Alexandrie) et celle d'Occident (Rome, Carthage, Espagne, Gaule, Angleterre). On pratique néanmoins la dédicace d'Eglise, la tenue de conciles réguliers, et les pèlerinage à Jérusalem dès le IV^e siècle. La lutte contre les premières « hérésies » tend à unifier certaines parties du rituel.

— Du IX^e au XI^e siècles, la liturgie romaine s'impose à tout l'Occident, dévalorisant progressivement la liturgie gallicane par exemple.

— Du XI^e au XVI^e siècles, la norme romaine règne, en acceptant tant bien que mal des pratiques locales spécifiques. Avec la Réforme, et contre elle, l'Eglise catholique unifie la liturgie et l'impose à toute l'Eglise latine : missel, bréviaire, martyrologie, le pontifical et le cérémonial des évêques sont aussi édictés à Rome.

En est-il de même pour le mobilier ecclésiastique et pour l'architecture religieuse³ ?

François-Dominique Boespflug a raison d'affirmer que l'architecture sacrée reflète le mystère dont elle abrite la célébration. Louis Réau utilise à ce propos une magnifique formule : « *l'art du Moyen Age est une prédication muette* ». En effet, tous les analphabètes peuvent suivre le déroulement de l'office tant la décoration est didactique, tant le symbolisme statuaire est explicatif.

Mais qu'est-ce donc qu'une église ? Après tout, l'hommage rendu à Dieu et à Jésus pourrait se célébrer, comme au temps des premiers chrétiens, dans des maisons particulières. Selon André Grabar « *la maison-église de Doura (vers 200) n'a rien de commun avec la basilique qui s'imposera aux chrétiens au cours du IV^e siècle. Il est même plus correct de parler, non pas d'église, mais d'une maison de chrétiens, dont certains locaux étaient réservés au culte. La maison des chrétiens de Doura ressemblait à d'autres maisons de cette cité et aux maisons d'autres villes romaines en Orient... Ni leur plan, ni les vestiges de leur décor ne permettent de dire laquelle des salles a servi à la communauté chrétienne de salle de réunion pour les Offices liturgiques, en dehors du local long et étroit, qui se trouve à droite de l'entrée de la maison et qui servait de baptistère... Le reste est conforme aux usages de l'architecture domestique...* ». L'Eglise chrétienne s'inspire du rite juif et l'on retrouve dans l'espace chrétien la disposition de la synagogue. C'est ce qui explique la présence d'une *chaire* à l'emplacement de la chaise de Moïse où se tient le rabbin et d'un autel là où se posait l'*arche des écritures*, coffre contenant les rouleaux de la Torah.

Les premières églises syriennes, les plus anciennes, sont orientées vers l'Orient, et non vers Jérusalem et l'autel se tient à la place de l'arche.

Avec l'église d'Orient, une architecture dite « byzantine » se précise, de forme carrée avec l'autel au centre, comme à Sainte-Sophie, mais on y retrouve aussi au chœur le *bèma* et l'autel séparés du reste de l'église par une cloison ou mur doté d'un pont, le *jubé* ou *pulpitum*, d'où l'on prononce l'homélie. C'est ce que décrit Louis Bouyer : « *Tout d'abord la transformation de la clôture en un mur massif trouva sa contrepartie dans beaucoup d'églises. Sur ce mur, à l'entrée du chœur, on bâtit un pont appelé jubé ou pulpitum. Les lecteurs y apparaissent à la vue de toute l'assemblée, pour chanter l'épître et l'évangile. C'est également du jubé qu'on pouvait faire l'homélie. Et bien qu'habituellement le siège de l'évêque, ou celui du curé dans une paroisse, se trouvât alors à l'intérieur de la clôture, immédiatement à droite de la porte centrale, il semble que ce siège également pouvait être hissé sur le jubé, au moins dans les grandes occasions publiques et solennelles. [...] Il faut ajouter que le jubé, qui tenait une place centrale dans la première partie de la célébration, était orné comme l'autel d'un grand crucifix (le "rood" en Angleterre) flanqué de chandeliers avec des cierges allumés. C'est en fait un équivalent intéressant de l'ancien bèma. Il faut aussi faire entrer en ligne de compte l'effort qui se fait à partir du XII^e siècle, alors que le service de lectures et de prières était devenu l'apanage presque exclusif des clercs, pour introduire, entre la première partie de la messe et l'offrande de l'eucharistie, une redite en langue vulgaire de cette première partie. C'est ce qu'on appelle le prône dans les églises de France.* »

Ce dernier, avec les ordres mendiants, franciscains et dominicains, va acquérir une véritable dimension pédagogique : on n'y prononce pas que des sermons, on y commente les textes et on dialogue avec l'auditoire en une séance de cathéchisme libre, et ce d'autant plus que la langue du cru y dominait, la fameuse langue vulgaire...

A.L. Millin, dans son *Dictionnaire des beaux-arts* (1803, t. I, p. 221), à l'article « chaire », note judicieusement : « *Les temples des Grecs et des Romains ne renfermoient rien qui ressembloit à une chaise, parce que les services de leurs prêtres ne consistoient qu'en cérémonies et dans l'observance des rites sacrés. L'usage des chaires dans les églises des chrétiens paroît venir du banc élevé derrière un bureau, sur lequel les rabbins des juifs sont assis dans leurs synagogues, et dans l'origine, elles ne paraissent avoir été que des tribunes consacrées à la lecture des livres sacrés.* »

Jacques Nicolle et Maurice Morisset précisent : « *Dans les églises où il y avait deux ambons, on sait que celui placé à droite en regardant l'autel était réservé à la lecture de l'épître ; celui placé à gauche au chant de l'évangile... Le diacre chantant l'évangile est plus digne que le sous-diacre lisant l'épître, il se place donc à droite du pontife qui siège au fond de l'abside face à l'assemblée et entouré de son "presbyterium" le sous-diacre se place à sa gauche. A partir du XIII^e siècle les ambons ont été remplacés par le "jubé" et par la chaire à prêcher.* »

Généralement, on définit les jubés comme des galeries surélevées entre le chœur et la nef principale, mais selon Dom Fernand Cabrol et Dom Henri Leclercq (in *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, (1922, tome V) : « *les jubés n'ont pas eu la même situation dans toutes les églises. Dans les "constitutions apostologiques" (I, II, c. LVII), on voit qu'il se trouve entre le clergé et les fidèles [...] A Saint-Ambroise de Milan, le jubé est du côté de l'épître, ainsi qu'à Ravenne. Mais il s'en faut qu'il existât une règle commune sur ce point. [...] En Occident,*

dans beaucoup d'églises le jubé sépare le chœur de la nef, [...] répondant en ligne droite à l'autel. En Orient, les jubés étaient presque tous placés vis-à-vis la porte du milieu du sanctuaire.

Il y a aussi des jubés établis au-dessus du grand portail des églises et qu'on a pris l'habitude de nommer non plus jubé, mais "gloria" à cause qu'on y chante tous les ans "Gloria laus et honor Deo [...]" au retour de la procession du dimanche des Rameaux ; il y en avait trois ainsi nommés à Reims, dans la cathédrale, à Saint-Rémi et à Saint-Denis.

Mabillon rapporte, dans son "Iter Italicum", que dans la basilique de Saint-Laurent-hors-les-Murs à Rome, on chantait l'évangile dans le jubé qui est à droite en entrant dans la nef, et l'épître dans le jubé qui est à gauche ». Plus loin, ils précisent : « Du moment que le jubé prenait l'importance d'une sorte de tribune publique, après avoir donné de très nombreux exemples que nous ne pouvons reproduire ici, on ne s'étonne plus d'y voir paraître le rhéteur Victorin converti pour y faire sa profession de foi. »

« L'emplacement de l'ambon, comme l'indiquent encore Nicolle et Morisset, avait varié au cours des temps (comme celui du jubé). De droit, il se trouvait du côté de l'Évangile mais, selon la disposition de l'autel (face au peuple ou face à l'Orient) il suivait la disposition générale. Le symbolisme du Nord, pays de ténèbres vers lequel il faut proclamer la parole de lumière, contribua à le fixer sur la gauche. Puis la coutume s'établit de chanter l'évangile au niveau de la dernière marche de l'autel (tout en respectant la direction du nord) et l'ambon, peu à peu disparut, sauf dans certains pays comme l'Espagne.

La chaire commença à prendre son autonomie avec la naissance des ordres prêcheurs, vers le XIII^e siècle et finit par se séparer totalement du dispositif liturgique. C'est aux XVI^e et XVII^e siècles qu'elle devint un monument isolé de la nef. Sans doute cette évolution a-t-elle pour raison la lecture de l'évangile "in plano" supprimant l'ambon. Mais aussi il faut en retrancher la cause dans l'apparition des sermons extra-liturgiques qui finirent peu à peu par transformer temporairement l'église en salle de conférences. Après les places, les cours et les balcons publics, les prédicateurs trouvèrent dans l'église un lieu convenable pour leurs sermons, mais sans rapport direct avec la liturgie. » (« La Bible et l'ambon », L'art sacré, n° 506, 1960).

Mais, toujours d'après Nicolle et Morisset, « le symbolisme du Nord n'a pas toujours été respecté. Si à Tours, par exemple, presque toutes les chaires sont situées à droite en pénétrant dans l'édifice par le portail face à l'autel, (donc elles regardent le Nord dans les églises orientées, ce qui est ici le cas) à Rouen, presque toutes les chaires sont placées à gauche (dans les monuments presque tous orientés). A Paris, nous pouvons observer les deux dispositions, 69 églises sur 128 (soit environ 54 %) présentent une chaire à droite et si nous ne prenons que les églises orientées, 23 sur 44 (soit environ 52 %) sont dans ce cas ».

Les trois temps de la Parole

Le christianisme est certes une des religions du livre mais d'un livre, ne l'oublions pas, rassemblant des paroles :

« Au commencement était le Verbe

*Et le Verbe était avec Dieu
Et le Verbe était Dieu »*

La parole est ce qui distingue, ce qui convainc, ce qui rassemble, mais aussi ce qui oppose, condamne, éloigne, divise et excommunie. La parole utilise la métaphore, la parabole et se fait enseignement. La parole brandit la menace, dénonce les hérésies, appelle à la croisade, elle se fait mobilisatrice. La parole se donne et elle devient serment. Les métiers urbains s'organisent en *jurandes*, ou métiers jurés, ce qu'on appellera bien plus tard les corporations. Lors de la cérémonie d'adoubement, le futur chevalier prête serment. La parole a une valeur. Une valeur est une force. On ne peut s'en dédire sans perdre la face — et éventuellement le paradis. La parole est lumière mais Dieu l'entend et en est attentif. Celui qui détient la Parole, celui-là propage le message de Dieu. Le prêtre est un prêcheur, il appartient à la catégorie des *oratores*, ceux qui prient et qui prêchent. Adalbéron de Laon avait dit qu'il y avait trois ordres dans la maison du Seigneur : les *oratores*, les *bellatores* et les *laboratores* : ceux qui prient, ceux qui guerrieroient et ceux qui travaillent. Mais ceux qui prient sont aussi ceux qui parlent. La parole est réconfort, sécurité, appui. Cependant la parole est aussi contestation, discussion, remise en cause. La parole de l'ordre provoque la parole du désordre. Un mot en appelle un autre et l'harmonie cosmologique s'en trouve secouée, ébranlée, rompue.

Bernard de Clairvaux parle. Il parle pour dissiper les troubles, pour convaincre de la vérité du mystère. La foi ne peut se manifester que dans l'acceptation du mystère — à la différence d'Abélard pour qui la foi résulte du choix raisonné du croyant. La raison fait ainsi son entrée en cette période si riche de débats que certains historiens n'hésitent pas à la qualifier d'annonciatrice de la première Renaissance, celle du XII^e siècle. Mais la raison est un calcul, *ratio* veut dire à la fois *raison* et *rappor*t. C'est ce rapport qui consiste à mesurer une chose à une autre, produisant ainsi le raisonnement. La foi se mesure-t-elle? Peut-on en comptabiliser les manifestations? Il n'empêche qu'au même moment, dans les villes-Etats d'Italie du Nord la pratique de la comptabilité se généralise. C'est au quatrième concile de Latran, en 1215, que l'on impose à chaque chrétien de se confesser au moins une fois par an. C'est aussi l'ouverture des premières *universités*.

Jacques Le Goff et Jean-Claude Schmitt remarquent que : « *Cette parole professionnelle qui se heurte aux traditionalistes, mais triomphe de leurs résistances, choque encore plus dans des métiers nouveaux où les professionnels deviennent des "marchands de mots" comme les appellent leurs adversaires. C'est vrai de la parole universitaire qui s'organise en scolastique, fondée sur la "question" et la "dispute", et qui crée une nouvelle oralité savante dont le maître tire profit financier, vendant sa parole aux étudiants. C'est vrai pour les nombreux métiers nés du développement du droit et de la justice et dont l'outil ici est aussi la parole. Un nouveau personnage de la société est l'avocat* ». Dans les « *Coutumes du Beauvaisis* », Philippe de Beaumanoir présente ce nouveau venu sur la scène sociale : « *comme beaucoup de gens ne savent comment se servir des coutumes, ni comment plaider leurs causes, ils cherchent des personnes qui "parolent" pour eux; et ceux qui "parolent" pour autrui sont appelés avocats* ».

La voix exprime aussi la psychologie de celui qui parle, elle révèle sa personnalité, les traits de son caractère. Un ouvrage médical, le *Secret des secrets*, du XIII^e siècle, indique : « *Qui a la voix grosse et distincte est chevalereux, plaisant et éloquent. Qui parle vite, s'il a la voix grêle, est "engrès" (malhonnête) fol et ennuyeux, menteur ; et si sa voix est grosse, colérique et hâtif, la voix douce est celle de l'envie, elle est suspecte. Très grande douceur de voix signifie stolidité (stupidité) et nonsachance (ignorance)...* »

D'improvisée, la parole religieuse se fait de plus en plus construite. Des sermons-types sont rédigés et répandent une certaine démarche analytico-déclamatoire. Les exemples se réduisent à quelques histoires, à quelques cas dont la teneur doit convaincre le pécheur de l'ignominie de sa conduite. Ainsi, de la fin du IX^e siècle à la fin du XIII^e siècle, on peut, en simplifiant grandement, dire que la parole publique résonne librement dans l'église avant de raisonner dogmatiquement dans les démonstrations oratoires où l'éloquence et la voix l'emportent sur la passion du prêcheur et l'adhésion de ses paroissiens à sa parole, une parole qui redevient *latine* c'est-à-dire *étrangère* à la majorité des auditeurs. A cette parole *confisquée* vient s'ajouter la parole *chuchotée* lors de la confession, et plus tard la parole muette, intériorisée de la *prière* individuelle. C'est aussi le moment où la lecture personnelle et silencieuse se substitue à la lecture publique à haute voix. Ce qui ne s'effectue pas sans perturber le couple savoir/pouvoir. Mais c'est une autre histoire. Le Goff et Schmitt écrivent au sujet du XIII^e siècle que : « *les manuels de confesseurs se répètent et s'arrêtent : la parole de la confession ne se renouvelle plus. Le sermon se pétrifie : il se transmet par l'écrit, traduit en latin. [...] On assiste à un grand renfermement de la parole. La discrédit est jeté de plus en plus sur la parole de la femme, cet être "versatile", et celle de l'enfant, ce pré-adulte "divers" c'est-à-dire instable.* »

Paradoxalement, la parole captive du livre se fige en une écriture immobile, bien avant Gutenberg. Les copistes, qui ne savent pas nécessairement lire, copient et recopient, imitant le modèle proposé. Savent-ils que ces signes représentent la vie, que la parole est d'abord une pluie torrentielle, un fleuve palpitant et agité? Ils ne nous répondent pas, sachant trop le prix du silence.

« *Aussi beaucoup préfèrent se taire* », nous confient Le Goff et Schmitt dans leur passionnante étude⁴ à laquelle j'emprunte tant, et les proverbes qui vont surtout revenir à partir du XIV^e siècle semblent prôner et louer ce silence : « *Trop parler nuit* », « *mieux vaut bon taire que mal parler* », « *mieux vaut se taire que folie dire* », « *toute vérité n'est pas bonne à dire* », « *parole une fois volée ne peut plus être rappelée* », etc.

Mais même ce silence est suspect aux dominants et aux censeurs. Ne serait-il pas bouderie, muette contestation, fronde silencieuse? Au « péché de langue » correspond le « péché de silence » et les deux font la paire. Ce qu'il faut, c'est la parole mesurée, contrôlée, ordonnée à tout un comportement discipliné où mots, gestes, corps sont domptés. Tandis que, face à l'inquisition, les hérétiques se murent dans le silence, le reste de la société se voit non pas retirer mais limer la parole.

Que dire de plus? Confirmer ce qui pour certains est une évidence : l'espace donne du

sens. Et ce sens se modifie, change d'intensité et ce faisant habite autrement l'espace qui à son tour rétroagit sur ce qu'il exprime.

C'est ce que démontre Frédéric Debuyst à propos de l'église du Moyen Age : « *dès la moitié du XII^e siècle, la définition de Saint Augustin, suivant laquelle une église est un lieu où l'Eglise se rassemble, a cessé d'être pleinement vraie. L'édifice possède désormais sa propre cohérence. Il est devenu un "monument" de pierre, une sorte de nouveau temple. On l'appelle d'ailleurs "maison de Dieu" avant même d'y voir la maison de la communauté, alors qu'autrefois, les deux réalités étaient corrélatives* ». De même, la plus grande place accordée au tabernacle, après de longues tergiversations eucharistiques, change la position du célébrant : « *La liturgie médiévale voit le prêtre quitter sa place normale face aux fidèles pour se mettre à la tête de ceux-ci, comme le premier "adorateur". Dans cette perspective nouvelle, le dialogue entre l'Assemblée et son chef n'a plus guère de sens et il est fatal [...] que le célébrant prenne progressivement à son compte les prières et les chants de l'Assemblée [...]. La célébration du Sacrifice suit la même logique : son point culminant est l'élévation silencieuse de l'hostie.* » On pourrait multiplier les témoignages.

Comme l'écrit avec regret Jacques-Grégoire Watelet : « *L'église se réduit de plus en plus à un "monument" comme un hôtel de ville ou une banque. Elle fait partie des bâtiments dits "officiels" d'un pays. Elle devient l'objet de la curiosité des romantiques et des esthètes, des historiens et des archéologues. Sa signification meurt de plus en plus : elle fait partie d'un cadre, d'un style de vie bourgeois ; et elle est d'ailleurs perçue et admise comme telle.* » On est très loin de cette cathédrale que Louis Réau comparait à « *une prière pétrifiée qui s'exprime par la spiritualisation de la matière et l'ascension des lignes* ».

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le philosophe marxiste Henri Lefèbvre assiste à un office, et en sociologue étudie ce rite culturel : « *En somme, cette messe catholique reprend l'art dramatique le plus ancien, la tragédie : spectateurs qui participent à l'action, chœur qui répond au protagoniste, lequel évoque le fondateur de la communauté, sa vie, son destin, et la catastrophe inévitable, le sacrifice et la mort du héros. Dans la cérémonie, le héros revit et les participants s'identifient avec lui et reforment avec lui la communauté à la fois cosmique et humaine⁵.* »

La parole n'a plus la même importance. Il est vrai que la société s'est globalement scolarisée et que la pratique culturelle hebdomadaire ne remplit plus la même fonction que dans les villes médiévales. La religion *relie* ce qui est, par la vie sociale, atomisé et disparate. Elle permet de ressouder pour un temps seulement les pièces dispersées d'un puzzle jamais totalement unifié. L'Eglise abrite-t-elle une *communauté* partageant le même idéal et communiant avec la même ferveur dans la même fraternité chrétienne? Jean Grégoire Watelet préfère l'expression *assemblée* : « *Cette assemblée ne peut être passive, elle participe à l'action liturgique, elle l'accomplit. Toutes ses relations de communication, vue, ouïe, sens de la proximité, doivent être reprises et traduites en architecture. L'Assemblée doit répondre par la voix et le geste aux invitations stimulantes du président, du lecteur, du chantre. Elle n'est pas statique, mais*

dynamique : elle n'assiste pas passivement à un spectacle, mais se meut en procession, se lève, s'assied ou s'incline. Ceci demande des gestes appropriés. La communauté doit être rassemblée grâce à une situation qui favorise sa communication avec la Parole ou le sacrement. Ce sont eux, en effet, qui la réunissent et doivent donc polariser ses regards et ses gestes et, ainsi, la rendre active. »

Le texte contemporain des événements de 68 insiste sur l'action et la communication, la *praxis* et l'*autonomie* générée de la maîtrise communicationnelle. Nonobstant cette proximité, il nous montre à quel point l'espace construit et son agencement intérieur participent à l'*esprit* de la cérémonie et témoin de l'état de la foi à un temps donné.

La voix du Peuple⁶

Tout au long du tumultueux XIX^e siècle, le café, l'estaminet, la taverne, le cabaret, le bistrot, etc, sont autant de lieux de rassemblement. Chacun de ces établissements reçoit une clientèle régulière et fidèle. Pas question de se mélanger, de fréquenter plusieurs troquets en même temps. Chaque café est connu pour être le lieu de rencontre des partisans de telle ou telle *passion*. Celui-ci accueille les *bohèmes* aux accoutrements excentriques, celui-là abrite les Républicains de telle tendance, ou les collectivistes à la Pecqueur, ou bien encore les communistes à la Cabet. Point de rencontre et de confrontation directe en dehors de la rue. C'est une barricade dressée à la hâte avec des moyens de fortune qui façonne une entraide sociale, qui provoque une *communication* élémentaire. Ce sont les contestations qui cimentent des rapprochements, par définition provisoires et précaires. Ces hommes — car les femmes « honnêtes » ne fréquentent pas ces lieux — se retrouvent dans un café précis, signe de leur appartenance à un club, un cercle, une association, un corps de métier, une ligue politique, une chambrée, que sais-je encore ?, afin de partager le même idéal, afin de se retrouver ensemble fraternellement.

Le café est donc un lieu d'intégration et d'exclusion à la fois. Mais la voix qui s'élève dans ce nouveau temple des Idées n'est pas une parole improvisée : c'est un commentaire. Cette voix lit et apprécie les arguments de l'auteur d'un texte, d'un texte imprimé. En effet, sans la *presse* écrite pas de café de ce genre. Même la chanson qui réchauffe les cœurs découragés par le labeur du jour est aussi un texte qui exprime une opinion :

« Rare est le blé, lourd le chômage.
Que sont tes fils ? Chair à canon.
César banquette à Trianon.
Il jouit. Souffre ! Ah ! quel partage !
Les Jacques au son du beffroi
De leur seigneur réglaiement le compte... »

De même que ce couplet d'une chanson, *Le Réveil du Peuple*, que l'on affectionne dans les

cafés républicains de Bordeaux sous le Second Empire et que l'on chante sur l'air d'une autre chanson très connue, telle que *La Marseillaise*, par exemple.

Ainsi, le café où s'élabore des sociétés futures, où se débattent des conceptions du monde ne peut exister qu'à *partir, avec et autour* de ce nouveau support d'opinions et d'informations : le journal. Il faut reconnaître que le rétablissement de la liberté de la presse, malgré le maintien d'une censure étatique, va provoquer une véritable explosion journalistique... Il faut dire, également, que la Révolution de 1789 est encore dans les mémoires et l'on sait l'extraordinaire déploiement de la presse à l'époque. Napoléon I^{er} a bâillonné la presse et il a fallu attendre la suppression de la censure préventive sous Louis-Philippe pour impulser une presse diversifiée, voulant toucher un « grand » public. En 1836, Emile de Girardin lance *La Presse* qui rapidement compte 20 000 abonnés. Dutacq le concurrence avec *Le Siècle* qui annonce 30 000 abonnés. Des auteurs célèbres y collaborent, Tocqueville, Lamartine par exemple; des romans y sont publiés en *feuilleton*, comme *Le Juif errant*, d'Eugène Sue, dans le *Journal des débats* ou bien *Notre-Dame de Paris*, de Victor Hugo, dans le *Constitutionnel*; des dessins humoristiques y donnent un ton d'impertinence salubre — sans oublier les illustrés qui sont très demandés, comme la *Caricature* en 1830 avec Daumier, Monnier, Grandville et Raffet ou bien encore le *Charivari*, à partir de 1832, avec Gavarni, Tony Johannot et Daumier...

La presse est essentiellement une presse d'opinion, contrairement à ce que nous connaissons de plus en plus actuellement. Le *Globe* de Pierre Leroux — inventeur du mot « socialisme » — est racheté par les Saint-Simoniens en 1830. Enfantin demande à Michel Chevalier d'y collaborer : « *A nous, Michel; vieux voltairien, arrive! Ta chambre est prête au troisième, tu logeras avec tes frères Lerminier et Leroux, sous l'aile de votre père Margerin et tu vas nous tailler des croupières à tous ces bourgeois en moustache, à tous ces tribuns en jabots, à tous ces pairs en manchette... Tu es de la pâte dont sont pétris les prophètes.* » Le *Globe* est un instrument de combat, de propagande. Il s'agit de convaincre les lecteurs de la véracité des thèses saint-simoniennes. C'est clair, net et précis. Pas de doute quant à la finalité de l'opération, les devises placées sous le titre sont explicites : « *Toutes les institutions sociales doivent avoir pour but l'amélioration du sort moral, physique et intellectuel de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre; tous les privilèges de la naissance, sans exception, seront abolis; à chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres.* »

Une telle profession de foi est quotidienne, comme une prière d'une religion nouvelle. Le journal s'ajoute aux prédications et aux missions que les saint-simoniens effectuent sans relâche, c'est même pour eux le principal moyen de diffusion de leurs idéaux. Et dans les cafés, direz-vous? Résonnent les propos du café de commerce, commerce dans son sens figuré aussi... C'est là que l'opinion se forge, cette opinion tant raillée par P-J. Proudhon qui dans ses *Carnets* note : « *L'opinion c'est quelque chose de vague, d'insaisissable, de fantastique, créé un matin par les cancans des coulisses, les bavardages des journalistes, les fantaisies d'un orateur. — L'opinion, c'est le désespoir des cervelles humaines* », cette opinion qui dérange, qui mobilise, qui casse ou réactive les ressorts du militantisme. Le café sentirait-il le soufre? Certainement, c'est pourquoi

tant de policiers en civil s'y rendent pour espionner pour surveiller, pas seulement le degré d'alcoolémie des piliers de bar, mais pour entendre l'air de la révolte, les propos doux-amers des « classes dangereuses », pour mesurer l'ampleur d'une rumeur, pour prévenir d'un mécontentement populaire qui gronde si fort qu'il ne tardera pas à éclater sur le pavé des rues et à se faire entendre dans un autre quartier, dans une autre cité.

Dans les romans de l'époque, les complotteurs se retrouvent secrètement dans une auberge. C'est l'anonymat de la foule qui protège le chaland. Les idéalistes y rêvent à haute voix et font rêver les autres consommateurs. Parfois c'est l'alcool qui gagne. La parole devient pâteuse, hésitante, bafouillante, répétitive, inarticulée, agressive et pleurnicharde à la fois. C'est alors une parole sans mémoire, qui entre par une oreille et sort par l'autre, fuyante, aérienne. Cette parole ne compte pas, elle dit seulement le désarroi, la peur, l'isolement ou bien plus simplement la fatigue, l'épuisement, le refus de retourner coucher dans son taudis, de préférer l'ambiance chaleureuse du groupe, du groupe qui ne juge pas, qui écoute, qui écoute et qui trinque avec. C'est là une autre forme de sociabilité. Mais revenons à la parole pédagogique, celle qui éclaire *la nuit des prolétaires*, elle rebondit d'une lecture du journal, aux propos de l'atelier, d'une discussion de café à la réunion publique de quartier. Celle-là trouve dans les cafés des chambres d'écho inestimables. Une idée s'y trouve démultipliée dans son audience, dans sa validité, dans sa légitimité.

Le café c'est l'épreuve du feu pour une proposition. C'est là qu'elle acquiert ou non sa postérité. Quand Denis Poulot rédige *Le sublime* qui aidera Zola à imaginer *L'assommoir*, il établit une hiérarchie parmi les buveurs, mais simultanément il reconnaît au café sa puissance sociale. Malgré l'abus de l'alcool, on retrouve dans son fonctionnement une certaine conception de la société. Là encore, il faudrait que les murs eussent des oreilles, pour ces voix libérées, rebelles et pourtant victimes du sacro-saint principe : « *Viens donc*, dit un ouvrier à son compagnon en l'entraînant au cabaret, *espèce de musfle, tu ne sais donc pas ce qui plaît à Dieu, c'est le sublime ouvrier.* » Le sublime n'est pas seulement un ivrogne capable d'absorber une quantité impressionnante de boisson, c'est souvent un des meilleurs ouvriers de sa branche. En 1860, on dénombre plus de 500 000 débits de boisson en France, c'est dire l'importance quantitative, mais aussi *qualitative* de cette « maison pour tous », de ce lieu magique où l'homme, pour un temps et pour un temps seulement, est réconcilier avec lui-même. La presse quotidienne ou hebdomadaire répercutée par l'amplificateur-bistrot joue un rôle fondamental, que les historiens n'ont pas encore vraiment mesuré. Il y a là un vaste domaine à étudier.

Que conclure de ces deux exemples ? Que dire sur ces *dits* qui circulent plus ou moins bien, plus ou moins vite dans des espaces aussi dissemblables ? L'église est la maison de Dieu ouverte aux hommes et aux femmes, le café est une maison d'hommes où Dieu est néanmoins présent à travers des utopies plus ou moins extravagantes, plus ou moins profondes, plus ou moins sincères. Mais la grande différence se trouve dans la conviction qui attache chacun à sa détermination. L'espace de la cathédrale est religieux, voire sacré. Celui de l'estaminet est impie, profane. Et pourtant habité de croyances, de certitudes, de désirs d'héroïsme, de volontés de vaincre, de foi. Le café dans ces années turbulentes s'affirme comme un possible, un lendemain.

Et la ville? La ville respire au rythme des respirations de tous ses habitants, ceux qui dorment sans crainte, ceux qui espèrent un monde meilleur, ceux qui prient pour le changement et dans la joie, ceux qui lisent Cabet et envisagent de fonder une Icarie, ceux qui utopisent. La ville est cette alchimie qui conditionne la communication et la stimule, la démultiplie, la propulse dans un dialogue inachevé.

La ville est un théâtre...!

Thierry PAQUOT

NOTES

1. Cf. Michel Clévenot, « Qu'est-ce que la religion ? » in *l'Etat des religions*, sous la direction de Michel Clévenot, Paris, éd. La découverte/le Cerf, 1987.
2. Cf. tome 9, vol. I, p. 787 et suivantes.
3. Je tiens à remercier François Dominique Boespflug qui m'a donné son texte : « *Telle église, telle parole, remarques sur l'emplacement de la chaire à prêcher dans les lieux de culte* », paru dans le volume collectif *Liturgie et espace liturgique*, université de Paris-Val de Marne, diffusion Didier, Paris 1987, et m'a fait lire Louis Bouyer, *Architecture et liturgie*, Paris, éd. Cerf, 1967.
D'autres ouvrages sur ce sujet sont recommandés, en particulier : André BIELER, *Liturgie et architecture, le temple des chrétiens*, Genève, éd. Labor et Fides, 1981; Théodor KLAUSER, *Petite histoire de la liturgie occidentale* traduite de l'allemand par Marc Zemb, Paris, éd. Cerf, 1956; A. LEROY DE LA MARCHE, *La chaire française du Moyen-Age* (1886), Genève, rééd. Slatkine, 1974; M. PEUCHMAURD, « Le prêtre ministre de la parole dans la théologie du XIII^e siècle » in *Recherches de Théologie ancienne et médiévale*, XXIX, 1962; H. CAZELLES (sous la direction de) *La parole dans la liturgie* éd. Cerf, Paris, 1970, dont l'article de J. Corbon « L'économie du verbe et la liturgie de la parole »; Jacques NICOLLE et Maurice MORISSET, *Pour comprendre aujourd'hui les rites et les symboles de l'Eglise*. Paris, éd. Beauchesne, 1968; Jacques Grégoire WATELET, *Le visage de l'Eglise en prière, essai sur l'art de la liturgie*, Paris, éd. EPI, 1970; Frédéric DEBUYST, *Architecture moderne et célébration chrétienne*, Bruges, St-André, Biblica, Collection de Pastorale liturgique, n° 74, 1966; Louise LEFRANÇOIS-PILLION, *L'esprit de la cathédrale*, coll. « Présences », Paris, éd. Plon, 1946; André GRABAR, *Le premier art chrétien*, coll. « l'univers des formes », Paris, éd. Gallimard, 1966. Robert de LASTEYRIE, *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*, Paris, éd. Picard, 1912, et à *l'époque gothique* Paris, 1926; Pierre LADOUÉ, *Clochers*, éd. I. de Gigord, s. d.; Louis RÉAU et Gustave COHEN, *L'art au Moyen-Age*, éd. Albin Michel Paris, 1951.
Voir également : A. L. MILLIN, *Dictionnaire des beaux-arts*, Paris, éd. Crapelet-Desray, 1803, t. 1; Dom Fernand CABROL et Dom Henri LECLERCO, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris, éd. Letouzey et Ané, 1922, t. V; Revue *l'Art sacré*, « La Bible et l'ambon », n° 506, janvier-février 1960.
4. Cf. le remarquable texte de Jacques LE GOFF et Jean-Claude SCHMITT, « Au XIII^e siècle, une parole nouvelle », dans le tome I de *l'Histoire vécue du peuple chrétien*, sous la direction de Jean Delumeau, éd. Privat, Toulouse, 1979.
5. Cf. Henri LEFEBVRE, « Notes écrites un dimanche dans les campagnes françaises », in *Critique de la vie quotidienne*, t. 1, l'Arche, 1958, (1^{re} éd. 1947, Grasset).
6. Sur ce thème et cette période les ouvrages abondent... j'ai utilisé plus précisément pour ce qui suit les ouvrages

suivants Maurice AGULHON, *Le cercle dans la France bourgeoise, 1810-xxx Etude d'une mutation de sociabilité*, éd. A. Colin, Paris, 1977. Georges DUVEAU, *La vie ouvrière en France sous le Second Empire*, éd. Gallimard, Paris, 1946. Frank Paul BOWMAN, *Le Christ des barricades (1789-1848)*, trad. franç. éd. Cerf, Paris, 1987. Henry-Melchior DE LANGLE, *Le petit monde des cafés et débits parisiens au XIX^e siècle*, éd. PUF, Paris, 1990. Jean-Claude CARON, *Génération romantiques, les étudiants de Paris et le Quartier Latin (1814-1851)*, éd. A. Colin, Paris, 1991. Sébastien CHARLETY, *Histoire du saint-simonisme*, éd. Hartmann, Paris, 1931. Jacques RANCIÈRE, *La nuit des prolétaires, archives du rêve ouvrier*, éd. Fayard, Paris, 1981. Docteur VÉRON, *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, 2 vol. éd. Guy Le Prat, Paris, 1946.